

2015/16

Base aérienne de Payerne

Aéronews



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Armée suisse

Dans ce numéro

RENFORTS POUR LA BASE AERIENNE	3
NATURELLEMENT EN SÉCURITÉ	4 / 5
«UN VRAI DÉFI D'ÉCOLOGIE APPLIQUÉE»	6 / 7
STABANTE 15: UN ENTRAÎNEMENT RÉUSSI	8
PLANNING DES VOLIS 2015	8



EDITORIAL

Chères lectrices, chers lecteurs,

Pour bon nombre d'entre vous les termes Armée, Aérodrome militaire et Nature peuvent paraître à première vue incompatibles. Comment est-il possible que des synergies puissent se créer entre ces trois domaines? Contrairement à certaines idées préconçues, un aérodrome, qu'il soit civil ou militaire, n'est pas une surface morte mais bien une idylle de vie et de paix pour de nombreux animaux et de nombreuses plantes. Bien évidemment, les surfaces entre les pistes et les voies de roulage doivent être entretenues de façon intensive et il est clair que la présence d'oiseaux est dangereuse pour les aéronefs. Par contre, il y existe de nombreuses surfaces dédiées à la nature. La réalisation de la clôture de la piste nous a permis de développer tout un réseau de compensations écologique

afin de garantir le fonctionnement du couloir à faune suprarégional, entre la vallée de la Haute Broye et les rives sud du lac de Neuchâtel. En effet, ce couloir s'étend au travers de la piste, avec pour point névralgique le passage sous la jonction autoroutière des Avanturries à Payerne. Nous avons aussi mis en place un plan de travail pour diminuer en particulier le danger aviaire, car la présence de certains types d'oiseaux représentent un important risque de collisions et donc d'accidents dans les phases de décollage et d'atterrissement des avions. Laissez-vous convaincre en découvrant avec notre spécialiste un monde inconnu où nature et aviation se côtoient sans se combattre. Tous ces projets et travaux entrepris pour permettre à la nature de se développer sur et autour de l'aérodrome

sont aussi des atouts et des synergies importantes pour la COREB et l'ouverture de l'aérodrome à l'aviation civile.

Bonne lecture à toutes et à tous.



Col EMG B. Studemann
Cdt Base aérienne de Payerne

Renforts pour la base aérienne

Les Forces aériennes sont conscientes de leur responsabilité écologique et s'engagent pour l'environnement. Le projet exemplaire qui a été récemment lancé encourage la biodiversité locale.

Depuis l'été 2014, la Base aérienne de Payerne, comme toutes les autres bases militaires des Forces aériennes, compte un hangar de plus pour ses nouvelles troupes. Malgré leur nombre – plusieurs centaines – et les services inestimables qu'elles rendent, leur présence passe presque inaperçue. Ces troufions de nouvelle génération sont en réalité des abeilles dites « sauvages », dont quelque 600 espèces sont recensées sur le territoire suisse. Comme l'abeille à miel, leur illustre cousine, elles font partie des insectes essentiels pour la pollinisation des plantes sauvages et cultivées. Pourtant, près de la moitié est menacée de disparition pour deux raisons principales. La première est l'agriculture intensive qui

ne cesse de réduire leurs sources de nourriture. La seconde est la raréfaction des possibilités de nidification. C'est sur ce point qu'agit le projet du service territoire et environnement des Forces aériennes, soutenu activement par le commandement de la Base aérienne de Payerne.

Le nichoir, qui a été installé sur la Base aérienne, est situé à proximité du terrain de football de Rueyres-les-Prés. Il est conçu pour les espèces sauvages, dont le mode de vie diffère considérablement de celui des abeilles à miel. Ce n'est pas un hasard si les abeilles sauvages sont aussi appelées « abeilles solitaires », car elles ne vivent pas en colonie. La femelle se cherche seule un abri, qui est constitué de douze alvéoles au maximum, dans lesquelles elle dépose ses œufs et du pollen pour nourrir son couvain de mâles et de femelles, qui seules survivront après s'être accouplées et donneront de nouvelles « reines » solitaires. Le nichoir est constitué de matériaux naturels (diffé-

rents bois, briques en terre cuite) pourvus de trous, qui constituent autant de caches idéales. L'approvisionnement est aussi assuré, ce facteur ayant été pris en compte d'emblée dans le choix du site : les nichoirs se trouvent à proximité de prairies extensives, véritable garde-manger pour les abeilles sauvages avec leur profusion de fleurs.

Solitaires et sans miel à protéger, les abeilles sauvages sont donc très pacifiques. Elles ne piquent qu'en cas de danger extrême. De plus, leur dard ne parvient que rarement à transpercer la peau humaine, ce qui les rend totalement inoffensives. Un panneau d'information placé près du nichoir donne toutes les explications utiles aux visiteurs curieux d'en savoir plus : intérêt des nichoirs, besoins des abeilles sauvages, etc. Les nichoirs et les panneaux ont été fabriqués et posés par l'Œuvre d'entraide ouvrière (OSEO). ■



A proximité du nichoir se trouve un panneau d'information concernant l'installation et le mode de vie des abeilles présentes.

Naturellement en sécurité

La grande richesse faunistique dont dispose la Broye implique des attentions toutes particulières avec lesquelles la Base aérienne de Payerne doit composer. En effet, dans le cadre du projet «NPA – Nature, Paysage, Armée», le commandement de la Base aérienne de Payerne fait son possible pour garantir ses activités tout en préservant les intérêts de la flore et de la faune.

Un objectif sécuritaire

L'aérodrome broyard, le plus important du pays, est traversé par deux routes où circulent autant bien autos, cars, tracteurs et vélos que les animaux. Ainsi, une bonne portion de la piste est accessible par tous. Il s'agit d'une configuration unique en son genre qui devait être améliorée, notamment pour des raisons de sécurité.

Depuis 1921, année d'ouverture de l'aérodrome, il n'y avait jamais vraiment eu de projet pour clôturer le périmètre de la base. Entre 1968 et 1973, si les halles ont bien été grillagées et équipées de portails d'accès, la piste n'avait jamais été fermée par une clôture. Et si aucun accident grave n'a été déploré jusqu'à ce jour, quelques frayeurs ont déjà été provoquées par des intrusions – volontaires ou non – de vélos, voitures, motocyclistes, cavaliers, piétons et même de poids lourds!

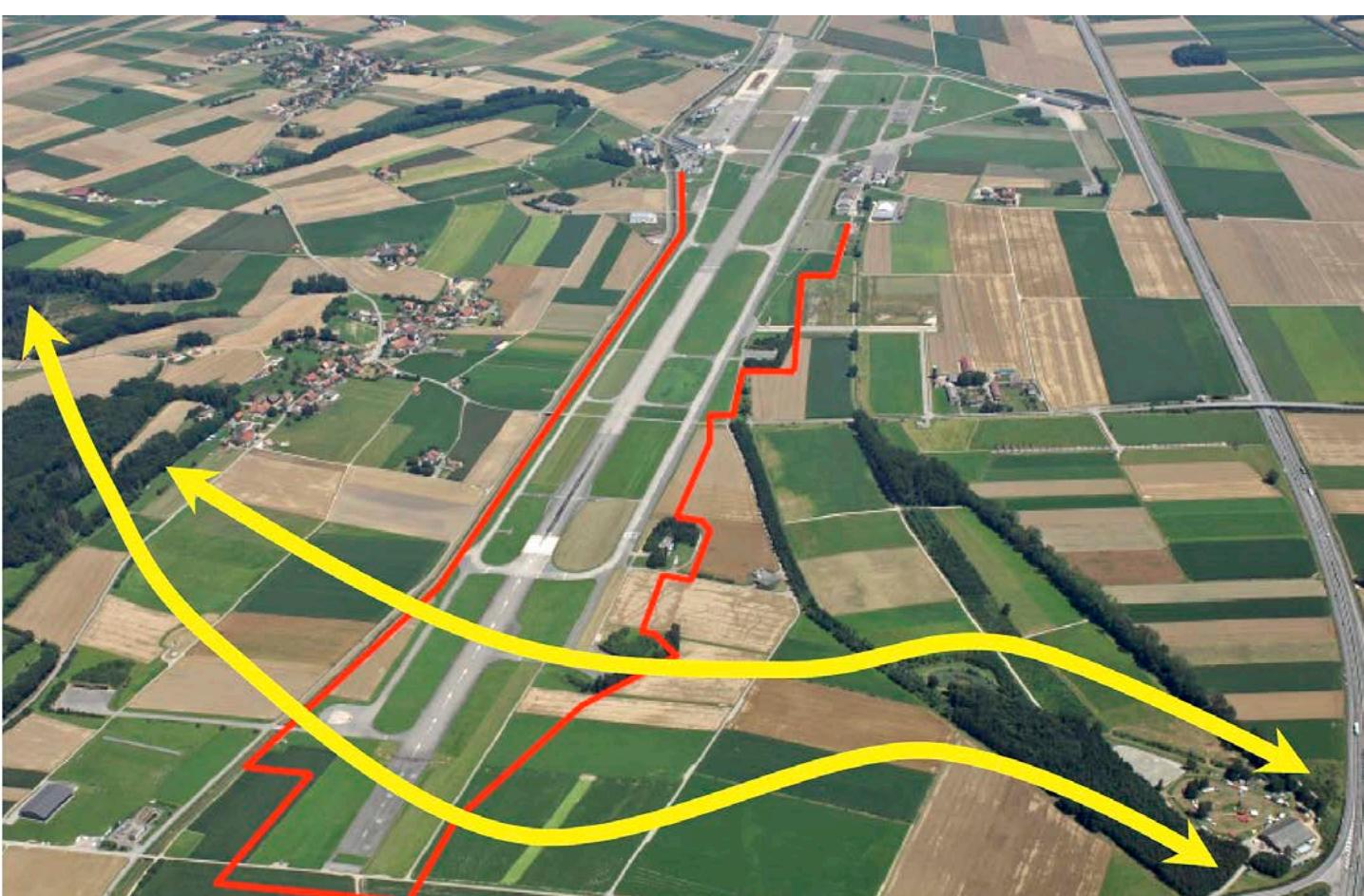
Le colonel Benoît Studemann expliquait déjà en 2009 : «Nous avons longtemps accepté de vivre avec de grands risques. Pour maintenir l'infrastructure et la sécurité des vols ainsi que celle des riverains, nous nous devons de fermer l'ensemble du périmètre de la base et de sa piste».

Cette décision a donc été prise dans un objectif sécuritaire, tant pour la population que pour les exploitants de la base et les pilotes.

Préserver la faune

Lors de la mise en consultation auprès des services de la Confédération, une opposition avait été formulée par l'Office fédéral de l'Environnement (OFEV). La clôture projetée faisait barrage à un couloir à faune d'importance nationale, barrant notamment le chemin nocturne des chevreuils et des sangliers.

Repoussant des variantes telles que l'abaissement de la clôture à 1,2 mètre ou de laisser un vide de 50 centimètres au bas, la direction de la Base aérienne imagina alors des portails à faune qui pourraient être ouverts la nuit et fermés



La clôture (représentée en rouge) est perméable aux mouvements de faunes (représentés en jaune).

la journée. La solution est venue du bureau spécialisé dans les études environnementales du Dr. Alain R. Maibach, à Oron, qui proposa de modifier les compensations écologiques afin d'habituer la faune à emprunter un itinéraire différent en contournant la clôture.

Les travaux se sont effectués en trois phases: une première réalisée en 2014 allant de la tour de contrôle jusqu'à l'église de Morens, puis une deuxième terminant le bouclage de l'ensemble du périmètre. Les travaux liés à cette étape sont actuellement en cours de finition. Par la suite, il s'agira encore de reboiser certains endroits, notamment les portails à faune côté extérieur, ce qui aidera grandement les mammifères à trouver les passages.

Ainsi, grâce aux solutions trouvées et mises en œuvre par la Base aérienne en collaboration avec des spécialistes de la protection de la faune et de la flore, tant les aéronefs que le gibier pourront continuer à évoluer dans leur espace habituel, et ce en toute sécurité! ■



NPA – Nature, Paysage, Armée

L'Armée optimise et fait concorder ses exigences spécifiques liées à l'instruction de la troupe avec celles de la nature et de l'environnement. Ce programme constitue le principal instrument du système de gestion de l'environnement et de l'aménagement du DDPS. En effet, si de plus en plus d'exercices sont effectués sur des simulateurs modernes, une armée crédible a encore besoin de s'entraîner régulièrement dans le terrain.

Ainsi, sans renoncer à ses places d'exercices, l'Armée fait son possible pour coordonner ses activités tout en préservant les intérêts de la nature et des tiers. Les places d'armes militaires sont soumises à des contraintes extrêmes: chars d'assaut, poids-lourds, véhicules tout-terrain, bruit, contamination au plomb et piétinement par les soldats sont quelques exemples des souffrances pesant sur les terrains d'exercice. Pourtant, les places d'armes sont loin de ressembler à des terrains vagues. Lorsque la troupe ne s'y trouve pas, seuls le murmure des ruisseaux et le chant des crapauds ou des oiseaux viennent rompre le silence d'une nature protégée et respectée. Malgré ces contraintes importantes, la nature est préservée grâce au programme «NPA». Dans la région, deux dossiers «NPA» sont actifs, l'un sur la Base aérienne de Payerne et l'autre pour la place de tir de Forel, permettant la mise en place de mesures de préservation tout en continuant à instruire de manière efficace les troupes d'aviation.

«Un vrai défi d'écologie appliquée»

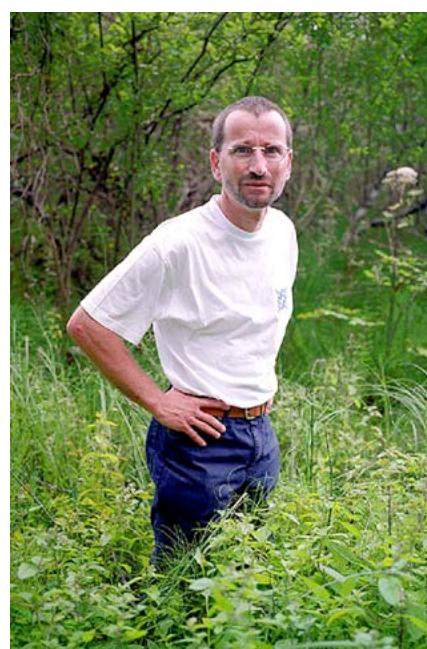
Tel un carrefour reliant la vallée de la Broye, les Préalpes, le lac de Neuchâtel et le Jura, le biotope dans lequel se situe la piste de la Base aérienne de Payerne est une voie de passage très fréquentée par les animaux tout au long de l'année. La pose d'un grillage est équivalente à un «barrage routier» pour la faune locale. Si leur route est barrée les hérissons, sangliers, renards, blaireaux, lièvres ou encore les chevreuils chercheraient à contourner la piste et se retrouveraient égarés sur les routes cantonales ou sur l'autoroute. Cela représenterait une situation autant désagréable que dangereuse, tant pour le trafic automobile que pour les mammifères à quatre pattes.

Armée et nature: vivre ensemble

Les travaux de clôture ont donc nécessité l'encadrement d'un spécialiste. Dans le cadre du programme Nature-Paysage-Armée, le Docteur Alain R. Maibach et son bureau d'étude sont en dialogue permanent avec le commandement de la base aérienne. Dans tout projet où Armée et civils collaborent, il est important d'identifier la finalité recherchée qui orientera toutes les autres missions. «Dans le cas présent, l'objectif principal est de sécuriser le périmètre



Les animaux peuvent traverser le terrain de la piste via les portails dans la clôture ou au moyen des tunnels prévus à cet effet. En cas de nécessité, le personnel de la Base peut les fermer et rendre le périmètre totalement imperméable aux intrusions, le temps d'une mission par exemple.



Le Dr. Alain R. Maibach, biologiste
Photo: Alban Kakulya / STRATES

de la piste pour éviter toute intrusion non désirée et non contrôlée. C'est autour de cette volonté militaire que les autres objectifs tels que la libre circulation de la faune ou l'entretien de la prairie par les agriculteurs ont dû être réfléchis», raconte le biologiste.

Le professionnel appuie: «Il s'agit d'un vrai défi d'écologie appliquée. Il n'est pas question ici de faire de grandes études, de beaux rapports et de laisser les choses se passer. Il faut être sur le terrain, prendre des mesures et agir en garantissant le succès de chacune des parties prenantes».

Si parfois il est initialement perçu comme un enquiquineur, son rôle est celui d'un

allié, d'un facilitateur. Grâce à des connaissances pointues du biotope régional, des réglementations civiles et des impératifs militaires, le spécialiste peut anticiper les éventuelles difficultés à venir d'un tel projet et aider les partenaires du projet à trouver des solutions convenables pour tous.

Un concept de modification du comportement de la faune a été pensé avec une vision à moyen et long terme:

- 1) Dans le but de garantir une sécurité optimale de la zone, une clôture est installée sur tout le périmètre de la piste.
- 2) Afin de ne pas interrompre les mouvements de faune, une perméabilité animale est possible via l'installation d'ouvertures

et de passages sous-terre à certains endroits du grillage.

3) Pour inviter les animaux à trouver ces accès à travers le dispositif de sécurité, la végétation est revisitée. Des zones de camouflage sont créées vers lesquelles les mammifères iront naturellement se réfugier et ainsi ils trouveront les passages dans la clôture qui leur sont dédiés.

« Le comportement d'un chevreuil est très facile à appréhender. Il va tracer sa route du point A au point B de la manière la plus

directe en étant le moins possible à découvert. Ainsi, via la plantation d'arbustes et de buissons situés stratégiquement aux abords de la piste broyarde, nous leur offrons des «panneaux de signalisation naturels pour les guider», détaille le Dr. Maibach. Enfin, pour évaluer l'impact et le bon succès des opérations menées, des caméras équipées de détecteurs de mouvements enregistreront les passages aux ouvertures. Cet ouvrage nous démontre que Armée et faune font naturellement bon ménage au sein de la Broye.



Le photopège se déclenche via un détecteur de mouvement.

MÊME PAS PEUR DES CHASSEURS!

Le 9 février 2015 vers 15h00, alors que des ouvriers travaillaient à la pose de la clôture, l'un d'eux a effarouché un groupe de cinq chevreuils qui était tranquillement installé au sein de la zone clôturée, se reposant sur le toit d'un des abris semi-enterré (dont le toit est camouflé par la végétation). Dérangés, ils se sont mis à courir à travers la piste, poursuivis par le véhicule de piste, ce qui a eu pour effet de les faire paniquer, à tel point que les animaux étaient incapables de trouver les ouvertures aménagées dans la clôture ou les routes traversantes.

L'intervention du biologiste, présent sur le site à l'occasion d'autres travaux liés à la clôture, a permis d'expliquer au personnel de la piste l'importance de les diriger vers les zones de «tranquillité» et de «sécurité» auxquels ils sont habitués comme par exemple les abris pour avions sur lesquels des bosquets, appréciés des cervidés, se trouvent. Les animaux y sont restés jusqu'à la nuit et ont ensuite quitté tout tranquillement leur abri par les ouvertures aménagées dans la clôture, au moment où les vols de nuit des chasseurs F/A-18 reprenaient.

Cela démontre à l'évidence que la faune sauvage va progressivement prendre ses marques et va continuer à se déplacer aux alentours et sur le site de l'aérodrome militaire, sans interférer avec les activités militaires, pour autant bien sûr que les travailleurs et les visiteurs de la région ne la stressent pas et ne perturbe pas son comportement naturel. A cet effet, une (in)formation spécifique sera progressivement donnée au personnel de la Base aérienne de Payerne. ■



Des cervidés traversant la piste d'aviation de Payerne.

STABANTE 15: un entraînement réussi

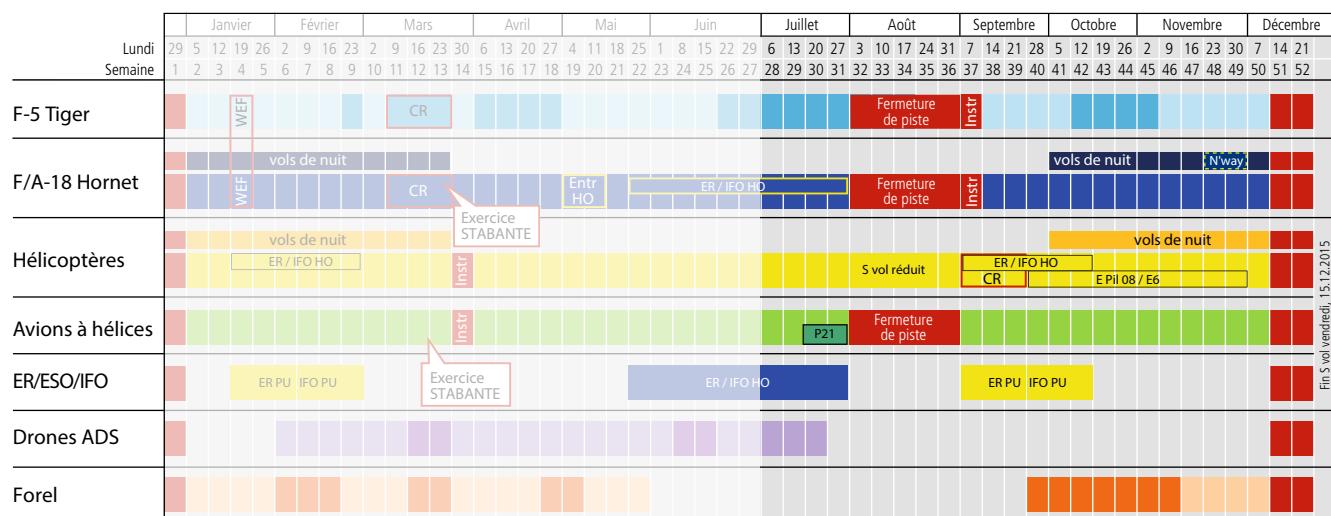
L'exercice d'ensemble des troupes STABANTE 15, qui s'est déroulé du 18 au 25 mars 2015, avait pour but d'évaluer les structures de commandement et d'entraîner l'interopérabilité de tous les éléments des Forces aériennes. Le scénario mis en place consistait à assurer la protection d'une conférence de paix internationale à La Chaux-de-Fonds. Les avions de combat ont décollé de la Base aérienne de Payerne, de même que les hélicoptères qui ont aussi opéré depuis l'emplacement journalier de Courtelary. Lors de cet exercice, les processus du service de police aérienne 24 (PA24) ont été testés pour la première fois plu-

sieurs jours d'affilée avec des munitions de combat. Cette capacité sera introduite progressivement à partir de 2016. Au plus tard dès 2020, les Forces aériennes seront en mesure d'intervenir avec deux F/A-18 armés en moins de 15 minutes, et ce 24h/24, 365 jours par an.

La Base aérienne de Payerne a été durant 8 jours la base principale d'engagement de l'exercice. Nous profitons de l'occasion pour remercier les autorités ainsi que la population locale pour sa collaboration et compréhension face aux nuisances sonores occasionnées par STABANTE 15. ■



PLANNING DES VOLIS 2015



■ Pas d'activités avec jets de combat ■ Tirs avions planifiés à Forel ■ Place de tir de Forel ouverte ■ Vols drones planifiés ■ Vols drones possibles ■ CR = cours de répétition



F-5 TIGER



F/A-18 Hornet



Super Puma



EC635



NCPC-7 (Pilatus PC-7)



Porter (Pilatus PT-6)



ADS-95 (Drone)

Impressum

Concept et édition: Service Communication des Forces aériennes en collaboration avec la Base aérienne de Payerne

Layout: Centre des médias électroniques (ZEM) du DDPS

Impression: CIB SA Centre d'Impression de la Broye SA, Estavayer-le-Lac

Numéro: 2015/2 (juillet)

Tirage: 32 000 exemplaires, distribués gratuitement aux autorités et à la population de la région.

Base aérienne de Payerne

Aérodrome militaire, 1530 Payerne

Centrale: 058 466 21 11

Fax: 058 466 22 80

base-aerienne-Payerne.LW@vtg.admin.ch

www.forcesaeriennes.ch